

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CMS Francis Lefebvre Avocats

2 rue Ancelle
92522 Neuilly-sur-Seine Cedex
France

T +33 1 47 38 55 00
cms.law/fl

Date 29 juillet 2021

Page 1 / 3

Objet Acquisition de YellowKorner par Blue Altitude Invest

Acquisition de YellowKorner par Blue Altitude Invest : CMS Francis Lefebvre et FTPA conseils de l'opération

CMS Francis Lefebvre et FTPA étaient les conseils respectifs de la société d'investissement familiale Blue Altitude Invest (BAI) et des dirigeants dans le cadre de l'acquisition de YellowKorner, leader mondial de la photographie d'art accessible à tous par.

Il s'agit de la première acquisition pour BAI, réalisée essentiellement en fonds propre et qui marque la sortie de Latour Capital, présent au capital depuis 2014, de Kernel Investissements et de Middlebury Investment.

Cette acquisition s'inscrit dans la stratégie de croissance de BAI dont l'objectif est d'investir à très long terme dans des PME et ETI spécialisées dans le design et la décoration d'intérieur à travers des prises de participations majoritaires et financées en fonds propres.

Pour cette opération Blue Altitude Invest était conseillée par CMS Francis Lefebvre avec pour les aspects Corporate Jean-Thomas Heintz (associé - Lyon), pour les aspects fiscaux Emmanuel Faury (associé - Lyon) et Agnès de L'Estoile-Campi (associée - Paris) et pour les aspects de droit social Guillaume Bossy (associé - Lyon). Les dirigeants de YellowKorner étaient quant à eux conseillés par FTPA avec Serge-Antoine Tchekhoff et François-Xavier Beauvisage.

Les cédants étaient conseillés par Willkie Farr & Gallagher (Christophe Garaud et Sarah Bibas).

La société était conseillée par Walter Billet Avocats (Fabien Billet, Christophe Cussagnet).

A propos de Blue Altitude Invest

Société d'investissement familiale fondée par Alexis Despature, fort de 10 années d'expérience dans le design, BAI constitue un groupe non intégré de sociétés sur le marché premium de la décoration d'intérieur et de l'équipement de la maison. Blue Altitude Invest souhaite s'associer sur le très long terme avec des dirigeants d'entreprises à fort potentiel de croissance à travers des opérations structurantes et pour des investissements en fonds propres de 10 à 50M€.

A propos de YellowKorner

Fondé en 2006 par deux passionnés de photographie, YellowKorner participe à la démocratisation de la photographie d'art via l'édition, la production et la distribution de tirages d'artistes en séries limitées à des prix accessibles, en galeries ou sur son site Internet.

YellowKorner possède un réseau de plus de 130 galeries présentes dans 25 pays sur les 5 continents, exploitées en propre et en franchise. Le groupe emploie plus de 200 collaborateurs et travaille en

exclusivité avec 250 photographes dans le monde.

Contacts CMS Francis Lefebvre :

Natacha Boigegrain
Directrice BD Marketing Communication
T +33 1 47 38 40 32
E natacha.boigegrain@cms-fl.com

Laetitia Mostowski
Responsable de la Communication
T +33 1 47 38 40 74
E laetitia.mostowski@cms-fl.com

Contacts FTPA

Note aux rédactions :

CMS Francis Lefebvre

CMS Francis Lefebvre est l'un des principaux cabinets d'avocats d'affaires internationaux. Son enracinement local, son positionnement unique et son expertise reconnue lui permettent de fournir des solutions innovantes et à haute valeur ajoutée dans tous les domaines du droit.

CMS Francis Lefebvre est membre de CMS. Fondée en 1999, CMS est une organisation intégrée et multi-juridictionnelle de cabinets d'avocats qui offre un service complet de conseil juridique et fiscal. Avec plus de 70 bureaux dans plus de 40 pays à travers le monde et plus de 4 800 avocats, CMS possède un savoir-faire de longue date en matière de conseil et de contentieux tant au niveau du droit local de chaque pays que dans le cadre de dossiers transnationaux. Des grandes multinationales et entreprises de taille moyenne aux start-up, CMS apporte la rigueur technique, l'excellence stratégique et le partenariat à long terme nécessaires pour que chaque client garde une longueur d'avance sur les marchés qu'il a choisis. Son chiffre d'affaires cumulé s'élevait à 1,475 milliard d'euros en 2020.

Pour toute information complémentaire : cms.law/fl et cms.law

FTPA

Fondé en 1972, FTPA est aujourd'hui l'un des premiers cabinets d'avocats d'affaires indépendants en France.

Les avocats de FTPA sont unis par la même passion du droit. Ils en travaillent les différentes matières pour apporter des solutions concrètes et créatives aux problématiques de leurs clients. Chaque dossier est considéré de manière globale : l'ensemble de ses aspects juridiques, financiers et stratégiques est examiné pour trouver la solution la plus adaptée. L'enjeu économique des opérations traitées est toujours une priorité.

Inscrit dans les gènes de FTPA depuis sa création, l'international est porté par la volonté commune de tous ses associés. La diversité culturelle et professionnelle des associés et la variété de leurs parcours constituent la plus grande richesse de FTPA. Nous intervenons en France et dans le reste du monde.

Pour d'informations sur : ftpa.com

- FIN -